

ASSAINISSEMENT

Une nouvelle station d'épuration devrait s'accompagner d'un plan de raccordement ambitieux. Tel n'est pas le cas: la seule information disponible est la mise en place des raccordements de l'axe allant du café « Le Gallia » à Merlimont.

A l'issue des travaux de réfection des rues de Stella (Rue du Lac, Rue de Nice...), aucune transformation ne sera possible pendant 5 ans. Il aurait été judicieux et pertinent de profiter de cette réfection pour assainir le secteur.

Un contrôle des installations est mené par le Sivom, dont Mr le Maire est le président, pour les maisons non raccordées au « tout à l'égout ». Ce contrôle est payant et obligatoire tous les 4 ans. Plusieurs questions se posent quant aux choix des résidences contrôlées et des retombées.

Les communes avoisinantes ont eu la chance d'avoir des réunions d'information et de sensibilisation à ce sujet depuis 2006. A cette époque, les contrôles étaient gratuits.

CUCQ DEMAIN ET ALORS?

Notre Association vous fera part de l'état d'avancement des travaux et des actions entreprises par la Majorité Municipale pour respecter ses engagements électoraux tels que :

- le plan pluriannuel d'enfouissement des réseaux aériens
- les aires de pique-nique
- la salle de cinéma et le mini-golf
- le programme d'urbanisation et de création de logements pour les jeunes avec accession à la propriété
- les pistes cyclables
- l'embellissement du front de mer
- l'adaptation des parkings.
- la mise en place d'une « boîte à suggestions »...

Lors d'une rencontre avec le Maire, nous lui avons fait part de notre volonté de participer à l'amélioration de la vie cucquoise par des idées innovantes et concertées.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 Décembre pour vous inscrire sur les listes électorales pour les élections qui se tiendront en 2009.

- Pour ce faire vous devez vous munir des pièces suivantes:
- un titre d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire)
 - un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, gaz ou téléphone fixe) pour les personnes domiciliées à l'année.

URBANISME

VOIR LOIN, VOIR GRAND telle est la devise de la commune

En matière de politique de l'urbanisme, 25 ans de mandature ont-ils permis de mettre en œuvre cette maxime ?

L'annulation du POS (plan d'occupation des sols) en 1999, et l'absence de PLU (Plan Local d'Urbanisme), près de 10 ans après cette annulation, nous amènent à répondre « **NON** » à cette question !

Le projet de PLU affiche pourtant des orientations ambitieuses en matière d'urbanisme et d'aménagement, qui ne se sont jusqu'à présent pas concrétisées sur le terrain !

A titre d'exemple :

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE SOCIALE

- Manque de logements à loyer modéré et/ou de petite taille
- Manque de places de crèche
- Fuite des élèves vers d'autres communes

DÉVELOPPEMENT URBAIN DE QUALITÉ

Espaces publics attractifs : Absence d'aires de jeux, de cinéma, de salle des fêtes, Suppression de la piste de skate board, Inaccessibilité des terrains de football

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE

Insuffisance de maîtrise de l'urbanisme (exemple : le front de mer)

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX USAGERS

Un seul distributeur de billets, Pas de navettes entre les hameaux (ou bus communal), Pas de marché hebdomadaire

AMELIORATION DE LA CIRCULATION

Pas de pistes cyclables, Trottoirs absents ou défectueux, Signalisation insuffisante

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- Pas de politique d'énergies renouvelables
- Menaces sur les espaces naturels protégés

Une analyse approfondie des carences relevées devrait permettre l'élaboration d'une réelle **politique de la ville**.

La mise en place d'une telle politique n'est possible que dans le cadre d'une **concertation effective, approfondie et constructive avec TOUS LES HABITANTS de la commune.**

Notre Association se propose de mener cette réflexion avec vous.